

# L'OFFICIER MARINIER



Notre devise : La solidarité et le travail de chacun au profit de tous (Charles Hébrard)

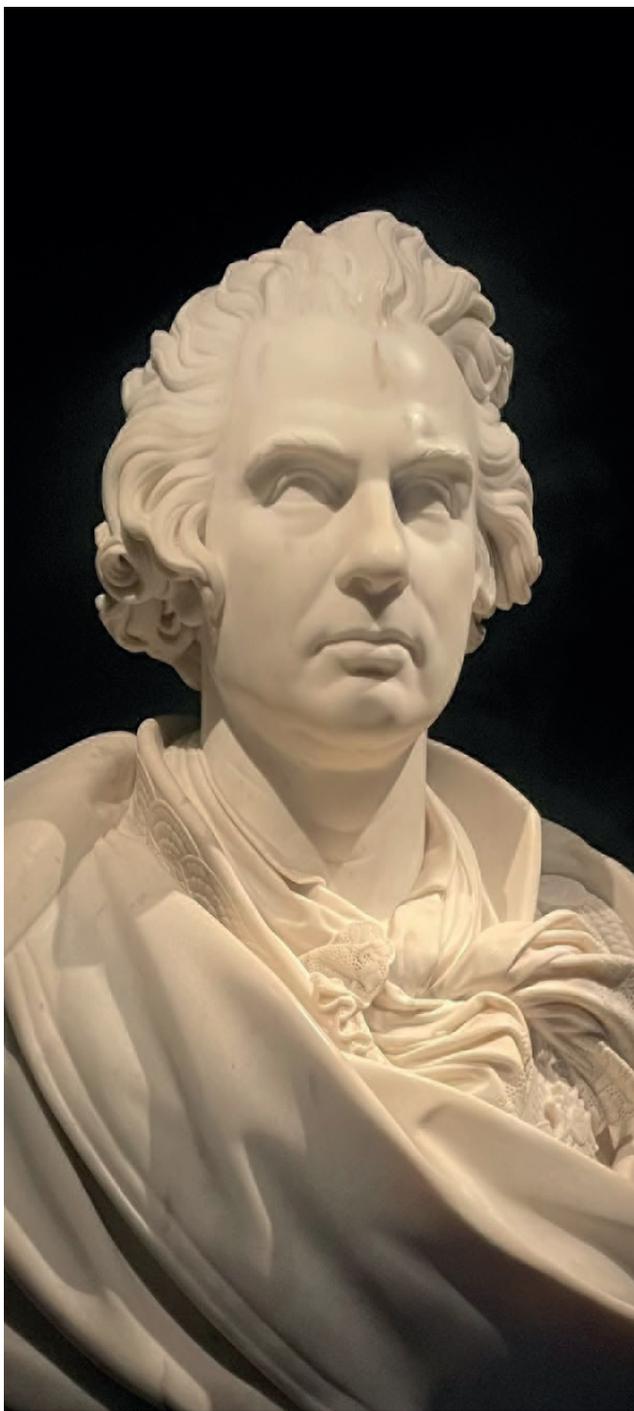
N° 413 – HS MNM

79<sup>e</sup> année — Périodique de la Fédération Nationale des Officiers Mariniers (FNOM) • www.fnom.com

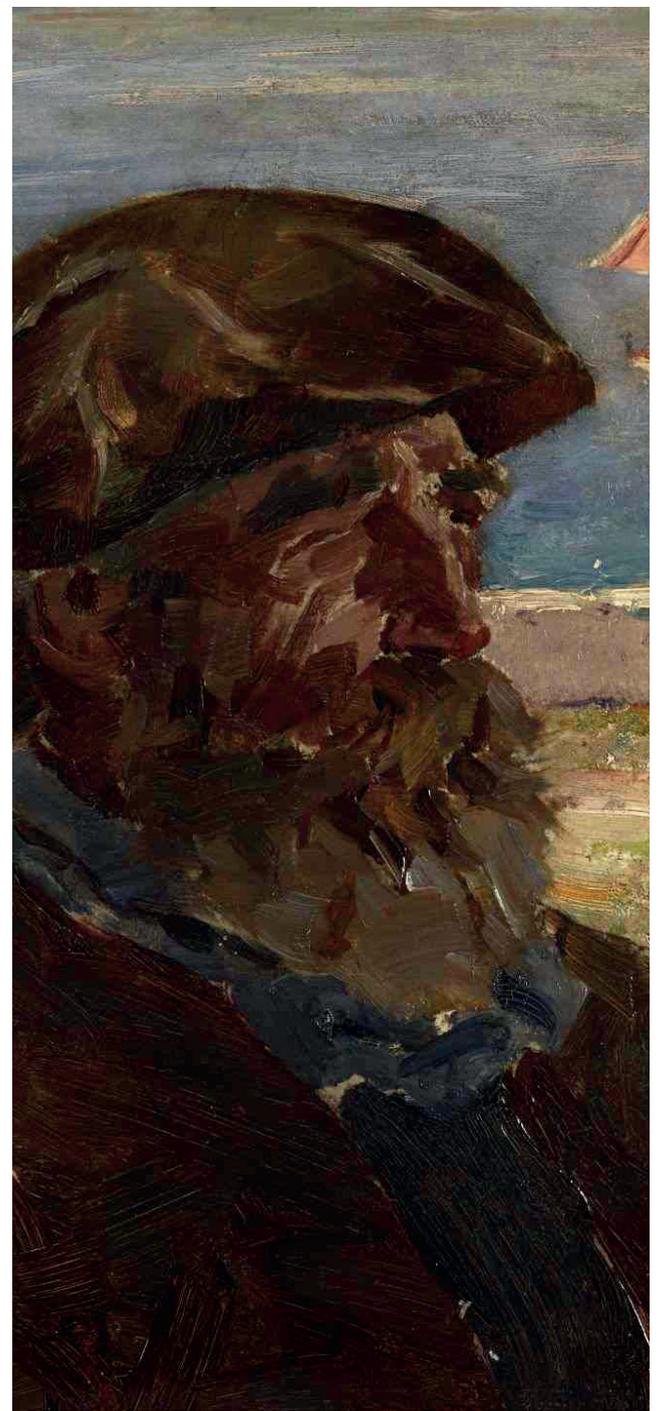
## MUSÉE NATIONAL DE LA MARINE



Scaphandre des frères **Carmagnolle** (1882)



Buste de **Lapérouse** par **François Rude** (vers 1830)



Portrait de marin par **Léon Couturier** (1918)

*Homme libre, toujours tu chériras la mer !  
La mer est ton miroir ; tu contemples ton âme  
Dans le déroulement infini de sa lame,  
Et ton esprit n'est pas un gouffre moins amer.*

**Charles Baudelaire** in *L'homme et la mer*

MUSEE DE LA MARINE

ENTREE

DU PUBLIC

PLACE DU TROCADERO

Trois siècles au service de toutes les Marine, de l'Ancien Régime à la V<sup>e</sup> République

31 mai 2017 : le site parisien du **Musée national de la Marine** fermait ses portes pour une rénovation indispensable et se refaire une beauté. Le Musée a rouvert en novembre 2023 avec une muséographie totalement repensée et un accueil et des aménagements revus pour mieux recevoir son public au sein d'un bâtiment magnifique, mais qui avait beaucoup vieilli.

## Les modèles de Monceau

En 1748, le botaniste, et ancien ministre de la Marine, **Henri Louis Duhamel du Monceau**, offre à **Louis XV** l'ensemble de sa collection de modèles de navires et de machines des arsenaux. Cet embryon muséal est



(Photo : Musée national de la marine/M. Tric)

des anciens entrepôts du garde meuble en salons d'apparat avec remaniement des décors pour faire la part belle à l'histoire maritime française. Le lieu se prêtait bien à y accueillir un musée consacré à la mer, mais la **galerie navale**, qui

**Pierre-Amédée Zédé**, le premier conservateur de la galerie, rassemble ainsi des collections séparées entre Paris (ministère de la Marine), le Grand Trianon (collection Trianon) et les salles de sculpture et de modèles des arsenaux. Fidèle à la tradition, il fait aussi aménager un atelier de construction et de restauration de modèles au sein du musée. Le **Musée naval** (son nouveau nom après la révolution de 1830), était considéré comme le sixième département du Louvre jusqu'en 1919 et était directement géré par le ministère de la Marine. Le successeur de **Zédé**, **Apollinaire Lebas**, considère, de son côté, que le musée doit être une « encyclopédie de marine en relief [qui] ne doit pas offrir seulement l'image complète de ce qui se fait aujourd'hui, elle doit reproduire au moins une idée de ce qui se faisait autrefois, en présentant la série de perfectionnements qui sont réservés aux travaux

Il utilise son salaire de conservateur pour améliorer les conditions de présentation des objets. Il fait également don d'une grande partie de sa bibliothèque personnelle et des plans qu'il a réalisés pendant ses tours du monde. Il ouvre aussi les collections du musée à l'histoire et l'architecture navale ainsi qu'à d'autres réalisations maritimes tels les phares ou les canaux de Suez et Panama. Ses importants travaux l'avaient fait élire, en 1863, membre de l'Académie des sciences de Paris (section de géographie et de navigation).

L'amiral **Miot** succède à **Pâris** en 1893. Sa démarche est, elle, muséographique et se concentre sur l'aménagement des collections dans des espaces de plus en plus restreints par les objets accumulés.

**Jean Destrem**, écrivain et journaliste, développe, à partir de 1901, la bibliothèque du Musée. En 1905, les collections ethnographiques sont éparpillées entre plusieurs établissements et la surface allouée au musée se réduit petit à petit tout comme ses horaires d'ouverture, limités aux jeudis et aux dimanches.

Le décret du 28 avril 1919 signé par **Raymond Poincaré**, président de la République, détache le musée naval du ministère des beaux-arts pour le rattacher



Entrée du Musée de la Marine au Louvre (Photo : D.R.)

au Service historique du Ministère. Les conservateurs suivants sont alors tous des marins : le capitaine de frégate **Edward Hubert**, d'abord, puis le capitaine de vaisseau **Pierre Vincent-Bréchignac** (à partir de 1931). En 1935, il est décidé de mettre les collections de ce musée indépendant dans l'aile Passy de l'ancien Palais du Trocadéro rénové, devenu depuis le Palais de Chaillot et reconstruit pour l'*Exposition universelle des Arts et techniques dans la vie moderne* de 1937. Le transfert s'étale de 1939 à 1943 après 150 ans de cohabitation au Louvre.

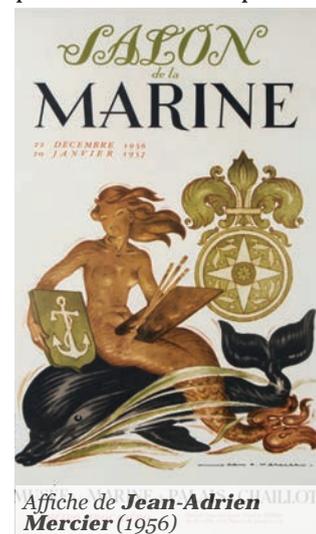
## Le musée de la Marine

Son directeur de 1943 à 1971, le capitaine de vaisseau **Jacques Vichot**, y établit un grand centre de documentation accessible au public. Après guerre, quatre musées (Brest, Toulon et Rochefort et Port-Louis) et onze antennes (musées du Pouldu, de Bordeaux, de Lorient, de Saint-Martin-de-Ré, de Camaret, du Croisic, d'Antibes, de La Seyne-sur-Mer, de Nice, de Saint-Tropez et de la Tour Royale à Toulon) lui sont rattachés. Ces dernières seront fermées entre 1977 et 2003.

Le contre-amiral **Luc-Marie Bayle**, peintre officiel de la Marine et directeur de 1972 à 1980, organise les premières expositions consacrées aux beaux-arts.

Le contre-amiral **François Bellec**, peintre officiel de la Marine, en est le directeur de 1980 à 1997. Il crée alors le Service des collections et le

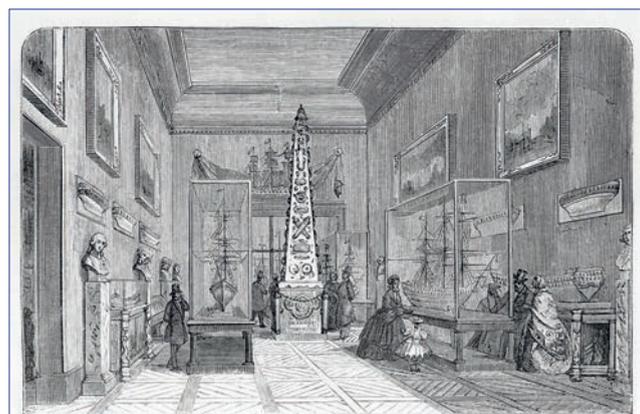
service d'accueil des publics. Le musée est menacé quelque temps lors de la création d'un **musée de l'Homme** élargi voulu par le Président **Chirac** qui occuperait toute l'aile Passy, mais les coûts sont tels que le projet est abandonné. En 2000, les espaces restreints de Chaillot contraignent le musée, sous la direction du contre-amiral **Georges Prud'homme** (1997-2004), à trouver un nouveau lieu de conservation pour ses réserves. Après le



Affiche de **Jean-Adrien Mercier** (1956)

fort de Romainville en 2000, elles rejoignent Dugny en 2016. En 2003 lui succèdent le vice-amiral **Jean-Noël Gard** puis en 2011 le vice-amiral **Jean-Marc Brûlez** et en 2014, le vice-amiral **Loïc Finaz**. Depuis 2017, sous la direction de son Directeur général (nommé en 2015), le commissaire général **Vincent Campredon**, le musée s'est refait une beauté et c'est un nouvel écrin qui l'accueille depuis ce 17 novembre 2023.

David LE DÛ



Musée de Marine, in Paris illustré, **Adolphe Joanne**, 1878

installé par le monarque au Louvre, dont les cimaises avaient commencé à être réservées aux artistes et aux scientifiques depuis quelques années, et porte l'appellation de **Salle de Marine**. L'impulsion entamée par **Richelieu** et **Colbert** pour le renouvellement de la Marine française avait exigé une formation poussée autant pour les marins que pour les scientifiques ou les ingénieurs. Cette période sera propice aux commandes publiques d'atlas, de carte marine, mais aussi de modèles réduits de construction, que ce soient des ponts, des systèmes scientifiques ou surtout de navires indispensables à la stratégie militaire. Ces pièces sont aujourd'hui considérées comme de véritables œuvres d'art au même titre que les vues des ports commandées par **Louis XIV** ou ses successeurs sous forme de tableaux ou de gravures. Ce fonds y reste jusqu'à la Révolution française.

## La galerie navale

Les collections de ce qui deviendra le Musée, augmentées des saisies révolutionnaires, dont celle de **Philippe-Égalité**, duc d'Orléans, sont rapatriées à l'Hôtel de la Marine dont le **ministère de la Marine** avait commencé à prendre possession dès 1789 (aile donnant sur la rue Royale), avant de se rendre maître de tout l'Hôtel en 1806 et de modeler les lieux à son image : construction d'un bâtiment dans l'arrière-cour, surélévations, transformation

présentait des maquettes, des objets techniques ainsi que les *Vues des ports de France* de **Joseph Vernet** n'aura qu'une brève existence puisqu'elle ferme dès 1803.



Gardiens du musée dans les années 1950 (Photo : Musée national de la Marine)

Les modèles de navires intègrent en 1810 la *galerie des Cotelles* au Grand Trianon de Versailles.

## Le musée naval du Louvre

Les œuvres sont dispersées jusqu'à ce que le roi de France, **Charles X**, décide en 1827 de constituer un musée naval au sein de l'ancien palais royal de la rue de Rivoli. Les salles où sont rassemblées les pièces prennent le nom de **Musée Dauphin** en l'honneur de **Louis-Antoine d'Artois**, Dauphin et grand amiral de France. Le musée se déployait sur 2 000 m<sup>2</sup> dans 19 salles du second étage donnant sur la cour Carrée (actuellement, *aile Sully*, dévolue aux peintures de l'École française).

à venir. Sous ce point de vue, le musée naval est un véritable conservatoire.

**Léon Morel-Fatio**, peintre de la Marine (conservateur entre 1852 et 1871, alors que le musée passe sous le giron des beaux-arts et devient un département du Louvre à part entière), établit le premier catalogue du musée. Il rassemble alors, outre les objets scientifiques et les modèles réduits, un fonds d'objets ethnographiques ainsi que de nouveaux modèles de navires militaires.

L'amiral **François-Edmond Pâris**, conservateur du musée de 1871 à 1893 et surtout fondateur de l'ethnographie nautique, continue la mise en avant des collections du musée, en grand humaniste.

à celui de la Marine. À partir de ce moment, le musée prend le nom de **musée de LA Marine**, rattaché



Le canot de l'Empereur au Trocadéro (Photo Marine nationale/Patrick Dantec)

## Un musée du XXI<sup>e</sup> au Trocadéro, prêt pour les générations à venir



le patrimoine protégé pour les établissements culturels (par exemple la refonte des parcours du **musée national du Moyen Âge**, la réfection du site Richelieu de la **Bibliothèque nationale de France**...). L'opération de restauration et de rénovation du site est complexe et lourde, mais il a déjà travaillé sur toutes les autres structures du palais

Des onze antennes locales qui sont rattachées au musée de la Marine à partir de 1947, seuls quatre sites restent actifs aujourd'hui (Brest, Port-Louis, Toulon et Rochefort). Ils constituent un maillage territorial indispensable pour l'histoire maritime de notre pays. Ce musée, le deuxième plus ancien musée maritime au monde après celui de Saint-Petersbourg (anciennes collections de **Pierre Le Grand**), a toujours raconté la grande Histoire de France : 35 000 objets (dont 3 000 maquettes, 7 000 peintures et 5 000 photos) parmi les plus beaux du monde mettent en avant la Mer en général, mais aussi les enjeux sociétaux et scientifiques qui sont l'avenir de l'humanité en relation avec son milieu marin.

Le mise à nu complète des salles du musée depuis 2017, ainsi que le déplacement des œuvres exposées ou en réserve sur son nouveau centre de conservation et de ressources (à Dugny, près du Bourget), a aussi permis de faire le point sur les besoins en matière de restauration (maquettes, tableaux, figures de proue monumentales...) et sur les ressources matérielles dont il



Photo : Boegly

dispose pour le chantier muséographique qui avait démarré en 2021. La nouvelle politique d'acquisition est orientée par l'évolution du projet scientifique et culturel de l'établissement, axé, depuis 2015, sur le comblement des lacunes des collections liées, entre autres, à la chasse à la baleine, aux grandes figures de marins, à la marine de guerre de la période coloniale, aux uniformes de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ou aux pièces d'art contemporain.

Le chantier a été piloté par l'**OPPIC** (Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture)<sup>(1)</sup>, établissement public de maîtrise d'ouvrage publique, travaillant pour le compte de l'État et de ses établissements. Cet opérateur public agit essentiellement sur des chantiers en lien avec

### Les sept voyages proposés par le Musée

**Construire et instruire** : c'est la coque du navire, les toutes premières pièces qui sont entrées dans ses collections y sont présentées. Les modèles réduits de bâtiments témoignent de l'instruction donnée aux futurs officiers de marine et ingénieurs navals, tout autant que les bateaux-jouets ou les pièces ethnographiques sont les témoins d'usages techniques comme profanes. C'est une belle introduction aux œuvres du musée.

**En passant par Le Havre** : la Seine parisienne suit sa route vers la Manche. Si le grand port de l'embouchure du fleuve peut sembler un prétexte pour présenter la marine marchande (café, pêche à la baleine, énergies), il est aussi le point de départ de nombreuses traversées transatlantiques, des sports nautiques et des paquebots qui nous ont tous fait rêver.

**Se repérer en mer** : compas, boussoles, lentilles... Les instruments de navigation sont indispensables pour ne pas se perdre en mer. Si le GPS est portable, les instruments scientifiques témoignent d'une excellence et d'un savoir-faire d'horloger.

du Chaillot. Cette partie du bâtiment n'ayant pas connu de travaux importants depuis longtemps, il est alors indispensable de revoir tous les réseaux logistique, électrique ou de communication, mais aussi les espaces et le confort d'accueil du public, et ce avec les exigences d'un bâtiment classé. S'il a été réhabilité après les expositions universelles,



sa destruction avait été, par deux fois, prévue. Plusieurs réaménagements ont été faits sur les structures des anciens palais, toujours présents. Totalement refondu, le vestibule amène le visiteur vers un sas d'entrée repensé, à partir duquel, sous une voûte étoilée, il peut rayonner vers un restaurant (sur le thème de la mer), une boutique, un foyer, un auditorium de 200 places et des espaces de réception, hors de l'espace muséal proprement dit. Les cabinets d'architectes **H<sub>2</sub>O** et **Snøhetta**, accompagnés de l'agence de scénographie britannique **Casson Mann**, ont aussi souhaité réinterpréter les plans du Palais originel de 1878 en perçant des voûtes et en y amenant une lumière naturelle.

Cette aile du bâtiment est partagée avec le **musée de l'Homme**, ce qui a amené les architectes à réfléchir à y intégrer de nouveaux espaces (création de mezzanines dans la galerie principale et redécouverte d'un escalier qui avait été supprimé auparavant). Les espaces des collections seront semi-permanents, ce qui permettra une rotation des pièces selon un parcours repensé.

DLD



Photos : Boegly + Grazia pour Casson Mann

**Tempêtes et naufrages** : une grande vague en furie confronte les visiteurs à la dure réalité des éléments déchainés. Le frêle esquif qui y est posé n'est qu'un petit radeau sur une mer démontée. Le sauvetage en mer, les traditions maritimes et l'archéologie sous-marine y ont aussi toute leur place.

**Représenter le pouvoir** : la figure de proue de l'**Empereur** et la galère du **Roi-Soleil** guettent les visiteurs, illuminées par un oculus qui met en valeur la splendeur des sculptures navales.

**Peindre pour le roi** : treize des *Vues des ports de France* de **Joseph Vernet** constituent un ensemble exceptionnel pour le musée : outil politique au service du pouvoir, les scènes maritimes et portuaires mettent en lumière la France du XVIII<sup>e</sup> siècle.

**La France, puissance navale** : histoire des navires et des marins de la *Royale*, diversité de la marine nationale et importance de sa place dans la France moderne et contemporaine ferment la marche de la visite d'un musée redevenu incontournable.



La visite commence par un écran géant en forme de coque immersive qui donne des clés pour comprendre les enjeux maritimes et met le visiteur dans une ambiance maritime dès son arrivée. Le parcours voulu par les équipes du musée croise alors autour des sept voyages (ci-dessous).

Le musée rénové de 9 000 m<sup>2</sup> (dont 2 600 consacrés au parcours semi-permanent et 900 aux expositions temporaires) présente près d'un millier d'objets dans

un parcours qui se veut interactif. Il a été pensé comme un navire amarré sur une rive de la Seine et espère accueillir près de 300 000 visiteurs chaque année.

12 000 visiteurs ont franchi les écoutilles du musée lors du premier week-end d'ouverture, 75 000 entre la réouverture et la fin de l'année 2023. Le programme des prochains mois est alléchant avec une exposition *Objectif mer : l'océan filmé* qui ouvre ses portes dès la mi-décembre.

(1) Cf. leur site [oppic.fr](http://oppic.fr)



DLD

Photo : Maxime Verret pour H<sub>2</sub>O Architectes et Snøhetta



### Un musée de demain dès aujourd'hui Nouvelles médiations pour de nouveaux publics

Le Musée national de la Marine est ouvert à tous et à l'accessibilité ne se limite pas à ce que la loi impose aux établissements accueillant du public. Bien au contraire, il souhaite aller au-delà de ce qui est imposé pour les établissements culturels. C'est un musée pour tous et le parcours qui est présenté ne se limite aux experts de l'histoire maritime, mais parle à chacun, du bébé aux grands-parents en passant par les personnes en situation de handicap ou les scolaires. Il doit relever un véritable challenge pour renforcer les liens intergénérationnels et faire de chaque visiteur un acteur de son parcours au sein de l'établissement.

#### Vivre ensemble

Cette médiation est rendue possible grâce à un contenu ludique et sensoriel. Ainsi, huit dispositifs en accessibilité universelle sont à l'usage de tous au long du parcours. Il est possible de toucher les objets et de s'en imprégner (essences de bois, cordages...), mais aussi de jouer et de manipuler dans un parcours famille pour mieux appréhender les traditions des marines (se transformer en figure de proue, faire décoller un avion depuis le pont du **Charles-de-Gaulle**, comprendre qui est le *polop-polop*, cet animal *dont-on-ne-doit-pas-prononcer-le-nom*). Ces activités tous publics renforcent ainsi le lien entre le visiteur et son accompagnateur et le remettent au cœur de l'expérience de visite.

Les agencements audiovisuels incluent aussi des interviews de marins qui permettent d'aller plus loin dans des thématiques précises. Ils sont tous publics, mais s'adressent en particulier aux enfants et aux personnes qui présentent des difficultés spécifiques. Ils sont complétés par des textes en braille ainsi que des vidéos en français facile à lire et à comprendre et en anglais (pour les personnes en situation de handicap psychique ou pour les étrangers), mais aussi en langue des signes française. Des parcours en LSF sont aussi prévus avec un guide accompagnateur pour les jeunes adultes. Des visites contées, un petit sac de marin avec des objets à toucher et à manipuler complètent aussi le dispositif à destination des enfants.

L'intérêt de ces dispositifs est l'inclusion de tous les publics dans le parcours muséographique, quel que soit le niveau de compréhension des thématiques abordées.

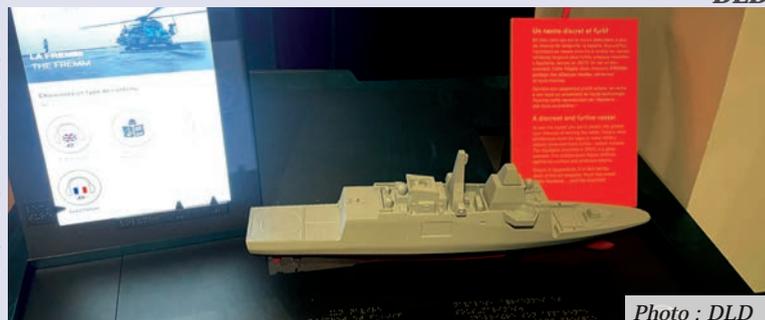


Photo : DLD

#### Espace sensoriel

Au fur et à mesure de l'avancement du projet scénographique, la problématique de l'intégration des personnes hypersensibles avait été mise en avant. Un musée peut être un lieu impressionnant, bruyant avec une foule plus ou moins compacte. Le service de médiation s'est inspiré de la méthode *Snøezelen* pour créer une bulle d'ambiance à la fois apaisante et stimulante.

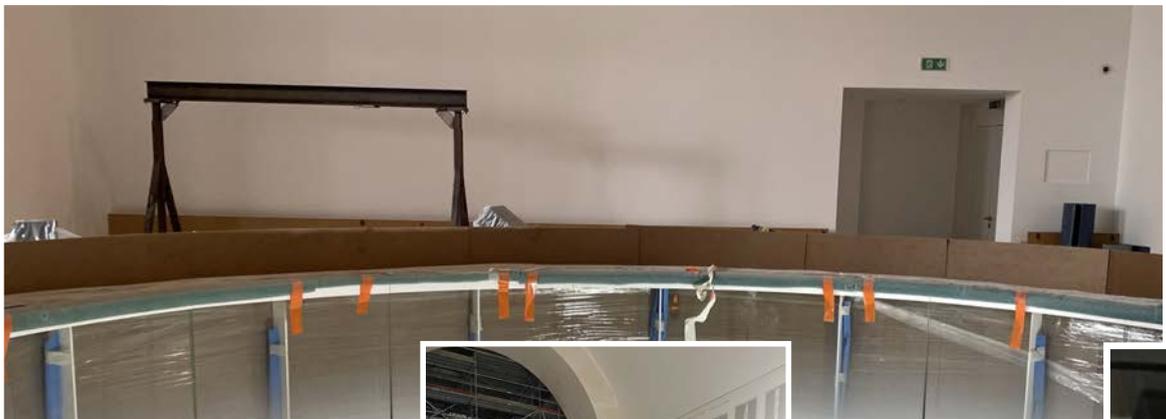
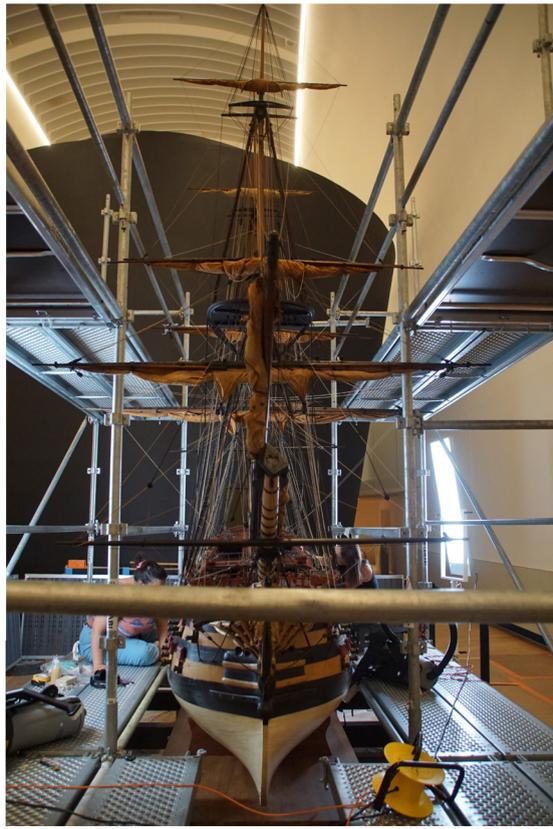
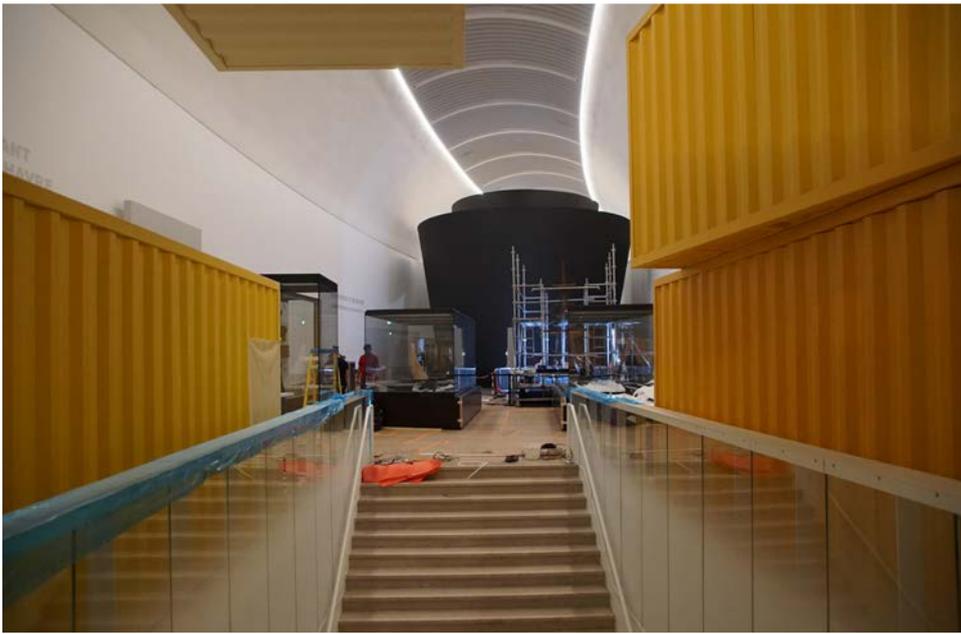
C'est un public *atypique* et les autres établissements publics ne proposent pas d'espaces d'isolement pour gérer les crises sensorielles. « Il a été coconstruit avec les publics intéressés et avec l'aide de l'association **Inclu&Sens** et de soignants formés sur cette thématique », nous précise **Mathilde Teissier**, référente accessibilité. L'espace se traduit par plusieurs outils sensoriels et le choix est laissé à chaque visiteur de stimuler ses sens de manière neutre, apaisante ou stimulante par le toucher, ou l'écoute. Il a été testé en direct avec des personnes en situation de handicap mental, de polyhandicap et avec des enfants de moins de trois ans. « On a alors constaté un retour au calme quasi immédiat », nous signale **Lucie Aerts**, cheffe du service médiation du Musée.

#### Un musée en constante évolution

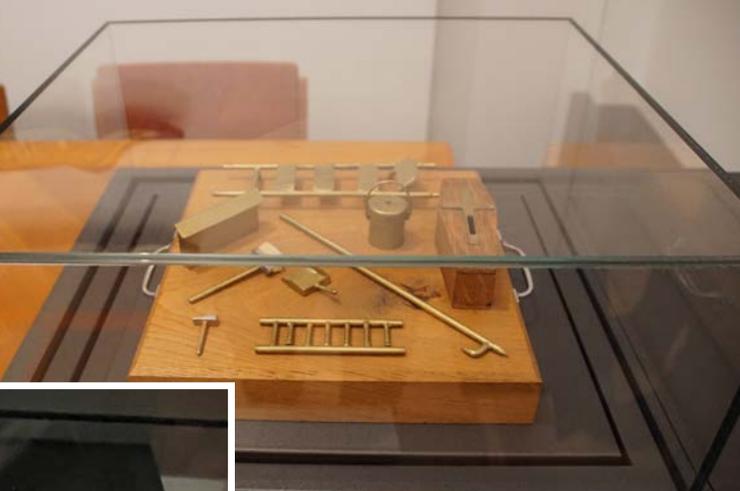
La médiation du musée a aussi mis en avant des alertes quant au respect des normes d'accessibilité pour éviter que le parcours ne soit trop chargé. Les premières semaines d'ouverture ont ainsi permis de mettre en avant un manque de place autour de certains espaces en cas de visite guidée ou pour le passage de fauteuils roulants. Le parcours de circulation muséographique continue de s'adapter alors aux contraintes techniques et sécuritaires.

Le scénographe a fait le choix de réaménager des espaces qui avaient été cachés lors de la reconstruction de 1937 et de redonner accès à des parties du musée murées. L'espace se veut ouvert, sans murs, avec de grands gestes scénographiques qui n'imposent pas un parcours fléché à suivre.

DLD



Le Musée en chantier et en opération (Photos : DLD, GNN)



MUSÉE NATIONAL DE LA MARINE

Palais de Chaillot  
17 place du Trocadéro et du 11 novembre  
75116 Paris  
01 53 65 69 69  
[musee-marine.fr](http://musee-marine.fr)



MUSÉE  
NATIONAL  
DE LA MARINE



(Photo : Musée national de la Marine/Romain Osi)

### Kastell Brest

Le Château, où se trouve l'antenne brestoise du Musée national de la Marine, est tout autant un monument historique situé au cœur de *Brest-Même* qu'un lieu stratégique pour la Marine nationale.

Le *castellum* romain du III<sup>e</sup> siècle est toujours présent au sein de la structure du château remanié de nombreuses fois par les Ducs de Bretagne et les Rois de France. Il a survécu aux guerres, aux invasions et à la destruction programmée pour y faire édifier une statue monumentale à la gloire de **Louis XVI**. Construit sur un éperon rocheux en bordure de Penfeld, il garde depuis dix-huit siècles l'entrée de la cité, la rade, le port naturel et l'arsenal de Brest. Il ne s'agit pas d'un château d'agrément, mais bien une place forte qui a transformé le château médiéval en un joyau de la ligne de défense maritime des côtes de Bretagne. Modernisé à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, c'est une forteresse moderne et bastionnée qui sera remaniée par Vauban à la fin du règne de **Louis XIV**. Exit les anciennes tours romaines, mais aussi et surtout la population qui s'y maintenait. À la Révolution française qui arrive, la citadelle militaire, aux courtines imposantes et aux canons menaçants, est isolée des quartiers civils et prend alors le nom de *Fort-la-Loi*. Son esplanade, où se tient la guillotine, devient le Champ de la Fédération. Lui-même se transforme en prison.

Avec le retour de la monarchie, le Château redevient lieu de garnison et le bâtiment est réhabilité. Les grands travaux altèrent définitivement le visage du bâtiment médiéval. En 1923, il rejoint la liste des monuments historiques; en 1940, celui des sites militaires occupés par l'armée allemande alors que la Marine française est en pleine débâcle. Miracle! Alors que la Cité du Ponant est détruite à 90 %, le château est toujours debout. Et son histoire maritime et militaire commence à se dessiner enfin. 1944, le Service historique de la Marine s'installe dans le donjon. 1953 : il devient préfecture maritime. 1958 : Les collections du *musée naval de Brest* sont installées dans les tours Paradis. 1990 : une restauration majeure réalisée par les ministères de la Culture et de la Défense fait du Kastell Brest un lieu historique et culturel incontournable.

DLD



(Photo : Musée national de la Marine)

### Histoire singulière que celle du Canot de l'Empereur!

Embarcation légère de 19 m de long construite à Anvers en 1810, le canot a été baladé entre Brest où il a atterri en 1814 et Paris où il a été envoyé en 1843.

La version que nous pouvons voir aujourd'hui est celle qui a été revue pour **Napoléon III** et **Eugénie** en 1858. À l'ouverture du musée parisien, le Canot rejoint le Palais de Chaillot afin de le protéger des bombardements : huit jours de voyage en train jusqu'à Montparnasse, la traversée de Paris en camion et la destruction d'un mur pour le faire entrer parce que les portes étaient trop étroites. La chaloupe reprend la route en 2018 pour rejoindre de nouveau Brest, cette fois-ci en dépôt aux ateliers des Capucins, dans les locaux du **70.8**.

[bit.ly/CanotEmpereur](http://bit.ly/CanotEmpereur)



### Soleil de l'Orient

C'est bien à ce navire commercial de la **Compagnie française des Indes orientales** que la ville du Pays vannetais doit son nom! Paradoxe, pour une cité du midi de la Bretagne située sur la façade occidentale de la France? Non, parce que la Compagnie desservait l'Est du monde connu! Du **Soleil de l'Orient**, le navire, on est passé à L'Orient (*En Orient* en Vannetais) puis à Lorient, chantier naval puis ville...

Pourtant... Ce n'est pas de Lorient que le vaisseau de 1000 tonnes a été lancé en 1671, mais d'en face, de Port-Louis. C'est une citadelle, construite par les Espagnols pendant la *Guerre de la Ligue*, que **Louis XIII** et le **Cardinal de Richelieu** font rebâtir pour, à compter de 1618, organiser la défense de la Rade et des côtes sud de Bretagne. C'est aussi à cet emplacement que la Marine royale s'implante durablement : les bâtiments sont remaniés, le gouverneur s'y installe, des casernements sont construits, des citernes, des puits et des jardins potagers sont aménagés afin de pouvoir soutenir un siège! **Vauban**, contrairement à son habitude de tout refaire, ne demandera que quelques modifications stratégiques.

À la Révolution, la Marine investit l'intégralité des installations de la **Compagnie des Indes** de l'autre du Blavet, mais tout en conservant sa place à la Citadelle. À partir de 1940, dans le cadre du *Festung Lorient*, elle est englobée dans le dispositif de défense de l'occupation allemande dans le Morbihan et sert de prison à l'armée d'occupation.

DLD



(Photo : Musée national de la Marine/Romain Osi)

### Deux musées pour une citadelle

Après guerre, la Marine reprend possession des lieux. La citadelle et les remparts font alors l'objet d'un classement au titre des monuments historiques à compter du 29 avril 1948. Un espace maritime culturel se crée en 1962 et une réflexion pour gommer les aménagements des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles est menée afin de lui redonner l'aspect qu'elle avait pendant la période révolutionnaire. L'arsenal devient lieu d'exposition en 1978 et quelques années plus tard, le **Musée national de la Marine** récupère aussi les espaces intérieurs. Des espaces consacrés à l'archéologie sous-marine, à l'artillerie et au sauvetage en mer complètent les dispositifs d'expositions.

Lancé en 1984 et inauguré l'année suivante, le **musée de la Compagnie des Indes** est aussi intégré dans l'enceinte de la citadelle de Port Louis.

Complément du Musée de la marine, il présente l'histoire des compagnies maritimes qui bénéficiaient de monopoles de commerce en Afrique, en Amérique et en Asie. En 1966, la ville de Lorient célèbre avec faste son tricentenaire et une exposition temporaire met en avant cette **Compagnie des Indes** qui est à l'origine de la ville. Cartes, mobilier, porcelaines chinoises, indiennes présentent l'histoire commerciale du port lorientais.

[bit.ly/CollectionsMCI](http://bit.ly/CollectionsMCI)



(Photo : Wikipédia/CC BY-SA 3.0)



(Photo : Musée national de la Marine/Romain Osi)

### Mémoires de l'arsenal de Toulon

Le musée naval de Toulon est l'un des plus anciens de France. Son fondateur, le maître sculpteur **Félix Brun**, rassemble dans son atelier les sculptures navales qui étaient disséminées dans l'arsenal. L'ébauche du musée initiée en 1796 prend forme définitivement en 1814 sous la direction de **Charles Dupin**.

Musée semi-itinérant, il occupe plusieurs espaces successifs dans l'espace de l'arsenal de Toulon dont l'ancienne corderie royale dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Il en sera chassé en 1918 afin d'y installer la préfecture maritime. Ses collections sont alors présentées dans l'espace d'exposition du musée de la Ville.

En 1949, elles rejoignent les cimaises de la Tour Royale, tour à canons édifée à la pointe de Pipady en 1514 à l'initiative de **Louis XII** et classée monument historique depuis le 11 avril 1947. Cette Grosse Tour était malheureusement mal isolée et tous les papiers, peintures, maquettes et objets qui craignaient l'humidité doivent rester au musée de la ville. Cette même ville de Toulon décide en 1962 de faire concurrence au musée national en créant son propre musée naval sur le Carré du port. Quant à la Tour Royale, elle sera finalement vendue par la Marine nationale à la municipalité en 2006 qui en a fait un lieu de rendez-vous festifs et culturels.

Le musée s'implante durablement dans son bâtiment actuel, place Monsenergue, en mai 1981, à proximité de la porte principale de la base de Défense de Toulon, dont il a repris, d'un bloc, la porte d'entrée qui a été déplacée de quelques mètres et tournée à 90° (cf. ci-dessous).

Musée aux collections anciennes et exceptionnelles, dans le principal port de la Marine nationale, il s'inscrit dans le parcours des collections que le site parisien trace aussi : modèles de navires anciens et modernes, décors sculptés représentatifs du savoir-faire des maîtres sculpteurs de l'arsenal, grandes peintures, instruments de navigation et systèmes d'armes racontent l'histoire du port depuis le XVII<sup>e</sup> siècle et jusqu'au **Charles-de-Gaulle** en passant par les grands marins provençaux.

DLD



(Photo : D.R.)

### La porte monumentale de l'arsenal de Toulon

L'ancienne porte d'entrée de l'arsenal de Toulon (15 mètres de haut) a été édifée en 1738. Conçue comme un temple romain, elle est flanquée de quatre colonnes de marbre grec et elle est surplombée de deux statues : Minerve, déesse de l'ingéniosité et de la raison, par **Jean-Ange Maucord**, et Mars, dieu de la guerre, par **Jean-Michel Verdiguier**.

La porte a été classée aux monuments historiques le 4 mai 1910 et n'était plus ouverte au public depuis 1956. Peu avant l'ouverture du musée sur son site actuel, en 1976, un véritable tour de force a été réalisé pour la plaquer sur la façade du nouveau musée de la Marine. Elle a alors été détachée de l'enceinte de l'arsenal et désaxée de 90° afin d'accueillir les visiteurs du musée.

[bit.ly/PorteToulon](http://bit.ly/PorteToulon)



## Les deux demoiselles de Rochefort

Ce n'est pas UN, mais DEUX sites que le **Musée national de la Marine** administre à Rochefort : L'Hôtel de Cheusses et l'ancienne École de médecine navale, anciens bâtiments militaires indissociables de la ville, l'un comme l'autre.

Situé sur l'ancienne terre du premier valet de chambre d'**Henri IV**, **Adrien de Lozéré**, le bâtiment a été reconstruit par son fils, **Gédéon de Lozéré**. Il sera repris ensuite par **Colbert** à la fille et au gendre de ce dernier, **Jacques Henri de Cheusses**, le 25 mai 1666, au nom de l'inaliénabilité du domaine royal, afin d'y implanter l'arsenal de la ville. Centre de la cité (l'hôtel contribue à dessiner la ville de garnison dont les grandes artères rayonnent autour de lui), centre du pouvoir (les carrosses de tous les officiers transitent par sa cour) et centre de la Marine royale à Rochefort, l'hôtel de Cheusses, en plus d'accueillir l'arsenal, caserne aussi les commandants de la Marine dans la cité aunisienne et les ingénieurs indispensables à la construction maritime. En 1740, un second hôtel, totalement indépendant, s'imbrique dans le premier. Il prendra vingt-deux ans plus tard le nom d'hôtel d'Amblimont (du nom de **Marie-Anne de Chaumont-Quitry**, comtesse d'Amblimont, épouse de **Claude-Thomas Renart de Fuchsamberg**, commandant de la Marine à Rochefort, et, accessoirement, favorite, purement platonique, de **Louis XV**).

En 1781, les ingénieurs quittent l'hôtel pour y être remplacés par les intendants, chargés de la gestion des finances, de l'approvisionnement, des travaux et du personnel de l'arsenal (futur commissariat de la marine). L'édifice devient de surcroît Préfecture maritime en 1800.

L'arsenal ferme ses portes le 10 septembre 1926, la Charente qui borde la ville n'est plus assez profonde pour les nouveaux navires à fort tonnage. Le bâtiment est classé aux monuments historiques le 19 janvier 1932. Il devient musée naval de la ville quatre ans plus tard, hébergeant les modèles réduits qui étaient précédemment exposés à la **Corderie Royale**. Occupé par les Allemands en 1940, il ne rouvre qu'en 1973, après avoir accueilli entre 1951 et 1959 la Sécurité navale, et devient une des antennes du Musée national de la Marine en 1978. Il intégrera dans ses murs l'Hôtel d'Amblimont en 1992.

Première école de médecine navale au monde, l'**hôpital de Rochefort** est né en 1722 de la nécessité de former des médecins spécialisés dans les interventions médicales autant en mer que sur terre. La situation du port de Rochefort, situé non pas sur la mer, mais sur des marais dans l'estuaire de la Charente, était propice aux épidémies. Combinée à une explosion démographique due à la création de l'Arsenal, la création d'un hôpital devenait indispensable.

Modèle du genre, il est suivi en 1725 par celui de Toulon et en 1631 par celui de Brest. Ces établissements étaient nécessaires à la formation des médecins embarqués sur des navires où la promiscuité, les maladies nouvelles ou les nouveaux climats nécessitaient de savoir bien régir la santé des équipages et ainsi éviter au maximum les pertes dues aux épidémies. Le 5 février 1722, la première conférence inaugurale de l'**École de chirurgie et d'anatomie**, a lieu dans la cour de l'**Hôpital-Charente** sous la direction du premier médecin du Port, **Jean Cochon-Dupuy**.

De la formation des médecins à la recherche scientifique, il n'y a qu'un pas et l'**École de médecine** se dote aussi, en 1800, d'une bibliothèque de 12000 livres et d'un musée indispensable à l'apprentissage des élèves. Les collections scientifiques ne se limitent pas aux ouvrages médicaux, mais regorgent aussi de livres d'histoire naturelle (phytologie, zoologie, géologie, anatomie...), de témoignages de médecins et de journaux de bord. Les collections d'anatomie et de pathologie, indispensables à la pratique médicale par l'observation, complètent les ensembles d'objets médicaux tout comme le Jardin botanique ou les restes humains exposés dans les armoires.

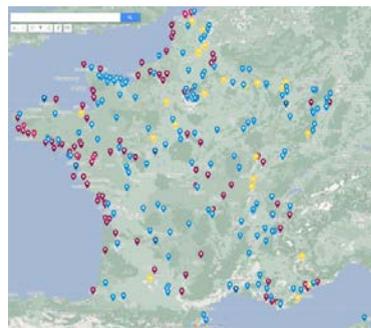
En 1890, l'école devient simple établissement préparatoire. Elle accueille des étudiants jusqu'en 1964 et ferme ses portes en 1983. Le musée, rattaché à MNM en 1986 et ouvert en 1998, est conservé intact, tel qu'il était au XIX<sup>e</sup> siècle.

DLD



(Photo : Musée national de la Marine/Romain Osi)

## Musées maritimes, militaires, lieux de mémoire...



À la préparation de ce hors-série, nous avons trouvé intéressant de recenser les lieux de mémoire avec une thématique militaire, maritime et fluviale en France. Nous en avons recensé 175 dans toute la France, y compris outre-mer.

Du plus ancien (le Musée national de la Marine) au plus grand (le musée de l'Armée) en passant par les scientifiques (Océanopolis, les aquariums municipaux) ou les musées consacrés à la marine fluviale, chaque lieu à ses spécificités propres.

En septembre 2023, l'UNESCO a inscrit 139 sites mémoriels français et belges de la Première Guerre mondiale au patrimoine mondial, dont 43 dans les Hauts-de-France, reconnaissant ainsi la valeur universelle exceptionnelle de ces lieux pour la mémoire des combattants.

Retrouvez la carte des sites recensés sur [bit.ly/MuseeLieuxMemoire](https://bit.ly/MuseeLieuxMemoire)



DLD

## Épaves : droits et devenirs

Depuis que l'homme a entrepris de traverser des cours d'eau ou des bras de mer, puis de naviguer sur les milieux fluviaux ou maritimes<sup>(1)</sup>, on retrouve des traces de ses embarcations. Les vestiges découverts proviennent de la préservation des épaves dans les sédiments de cours d'eau, de lacs, d'anciens ports... ou résultent d'événements



Diorama de l'épave du **Protecteur** (Photo : DLD)

de mer aux causes variées. Les épaves de l'Antiquité méditerranéenne sont repérables au fond de la mer essentiellement par les amas des amphores qu'elles transportaient. Que celles-ci soient remontées, même une par une, et le site de l'épave disparaît définitivement. La loi a protégé ces vestiges patrimoniaux dès 1941<sup>(2)</sup>.

Une fois ramenés à la surface, bois, métaux ou terre cuite nécessitent des traitements spécifiques pour éviter leur destruction. Pour les épaves de l'époque moderne, la masse des canons pourra constituer un témoin de la présence d'un navire de la marine à voile. Les épaves d'État (de navires de guerre) bénéficient de protections diverses : immunité souveraine, protection en tant que *biens culturels* (convention de l'UNESCO de 2001<sup>(3)</sup>), *sanctuaire maritime* quand les navires coulent avec leur équipage<sup>(4)</sup>...

Plusieurs affaires célèbres ont construit cette protection (**CSS Alabama**, coulé par l'**USS Kearsarge** au large de Cherbourg en 1864; **La Trinité**, navire français englouti en 1565 au large de la Floride). Outre l'intérêt historique et pécuniaire que peut présenter le contenu d'une épave pour ses *inventeurs* (chasseurs d'épaves ou de trésors), le métal des navires anciens reste utile pour la science, notamment dans le cadre de la physique des particules (plomb des épaves antiques en méditerranée, acier faiblement radioactif de la **Flotte de haute mer** allemande sabordée à Scapa Flow en 1919...).

Les épaves de la Seconde Guerre mondiale en Asie sont pillées pour la seule valeur financière de leurs métaux (acier, cuivre...). En ce qui concerne l'intérêt touristique de la plongée sur épave, l'accident du submersible **Titan** destiné au tourisme des profondeurs en juin 2023 a rappelé aux sociétés commerciales et à leurs potentiels clients fortunés que le risque zéro n'existe pas.

En France, la **DRASSM**<sup>(5)</sup>, née en 1996 de la fusion des départements sous-marin (1966) et subaquatique (1980), possède une expertise qui l'amène à proposer ses services à l'international.

David NICOLET

(1) Dans les mers et océans s'exerce une navigation maritime. Pour la France, la limite de séparation des domaines maritime ou fluvial découle d'une décision du Conseil d'État du 12 octobre 1973 dont les visas citaient 13 textes s'étalant de 1681 à 1953.

(2) **Loi n° 89-874 du 1<sup>er</sup> décembre 1989 relative aux biens culturels maritimes** modifiant la **Loi du 27 septembre 1941 portant réglementation des fouilles archéologiques**

(3) Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique de l'UNESCO, adoptée en 2001 et aujourd'hui ratifiée par 72 pays : [bit.ly/Unesco2001](https://bit.ly/Unesco2001)

(4) La marine nationale peut déclarer sépulture sous-marine ou sanctuaire maritime une épave contenant les corps des marins (p. ex. **Protée**, **Minerve**).

(4) Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines. Présentation sur [bit.ly/PlaqueDRASM](https://bit.ly/PlaqueDRASM)

## Dugny : bibliothèque & conservation

Support indispensable aux collections du musée, le centre de ressources de Dugny a ouvert ses portes en 2016 afin d'y entreposer et restaurer les collections dans l'optique de la réouverture du Musée. Il est situé à proximité du **Musée de l'air et de l'espace** (musée dépendant aussi du ministère des Armées) et de l'aéroport de **Paris-Le Bourget**.

Sa bibliothèque, présente sur le site, fait référence dans le domaine maritime. Elle propose aux chercheurs près de 1000 de titres de périodiques dont une quarantaine vivants (y compris *L'Officier Marinier*), 35000 ouvrages (dont 3000 pour le fonds patrimonial) ainsi que des dossiers documentaires thématiques. Les collections se sont constituées autour de la construction navale, des

techniques de navigation, de l'histoire maritime, des voyages d'exploration et font la part belle aux cinq marines (militaire, marchande, scientifique, plaisance, pêche) qui sont présentées dans le musée rénové au palais de Chaillot.

Le site de Dugny accueille le pôle de conservation du Musée ainsi que les réserves patrimoniales en remplacement du fort de Romainville où elles étaient entreposées depuis 2000.

Juste retour de l'histoire, l'aéroport du Bourget, situé en grande partie sur la commune de Dugny, accueillait entre le 1<sup>er</sup> janvier 1955 et juin 2011 la **Base d'aéronautique navale Dugny**.

DLD

## « L'Officier Marinier » N° 413 HS

Supplément Musée national de la Marine – Édité par

FÉDÉRATION NATIONALE  
DES OFFICIERS MARINIERS (FNOM)

45 boulevard Vincent Auriol  
75013 PARIS

Tél. : 01 45 82 23 20

E-mail : [fnom@fnom.com](mailto:fnom@fnom.com)  
Site : [www.fnom.com](http://www.fnom.com)

Directeur de la publication : Christian LOMBARDO  
Gérant : Marie-Claude LE MAOUT  
Responsable du numéro, secrétariat de rédaction, conception, maquette, textes & mise en page : David LE DU

N° Commission paritaire : 0924 G 83669  
ISSN : 1639 – 4410



### Neptunia Revue des amis du musée de la marine

Créée le 3 avril 1930, l'Association des Amis du Musée de la Marine a pour objet d'aider et de participer au rayonnement du Musée national de la Marine, aux actions qu'il engage, à l'enrichissement de ses collections, et plus généralement au développement de la culture maritime. L'AAMM édite des monographies et la revue *Neptunia*, organise des voyages d'études et des conférences, soutient les activités de modélisme de haut niveau, à Paris et dans différentes régions.

La revue des Amis du Musée national de la Marine, publiée chaque trimestre depuis 1946, constitue une somme inestimable d'informations et de documents sur le monde maritime passé et présent dans tous ses aspects. Elle accorde une place particulière à l'histoire, à la culture et aux arts, en lien avec les collections du musée national de la Marine.

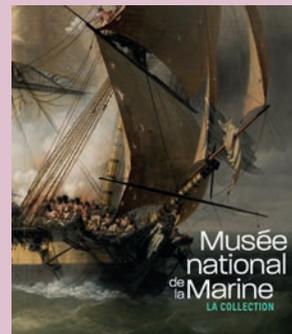


Retrouvez *Neptunia*  
sur le site des Amis du Musée  
de la Marine :  
[aamm.fr/neptunia/](http://aamm.fr/neptunia/)

4 numéros par an. 45,00 €

### Musée national de la Marine La collection

Avec la réouverture d'un musée entièrement repensé, c'est un magnifique ouvrage que les éditions Snoek, éditeur belge spécialisé dans les livres d'art, nous proposent. L'histoire du musée se mêle aux reproductions de grande qualité des œuvres présentées sous les cimaises du palais de Chaillot. Ce n'est pas un simple catalogue des pièces les plus emblématiques du musée, mais bien un véritable outil scientifique qui se penche sur les 275 ans des collections royales et nationales, autant que sur les 400 années d'existence de la Marine nationale... ou plutôt les milliers d'années des différents objets de marine de par le monde.



À chaque ouverture de chapitre, une partie de l'histoire des collections est abordée, commençant le 31 octobre 1678 avec **Jean-Baptiste Colbert**, secrétaire d'État à la Marine, qui ordonne aux intendants des arsenaux que soient fabriqués des modèles des vaisseaux du *Roy*. L'ouvrage débute par des considérations scientifiques avec la description même des collections d'origine du Musée : la série des *Ports de France* de **Joseph Vernet**, les instruments de navigation, les modèles réduits de navires et de canons qui ont servi à l'instruction technique des ingénieurs, des officiers ou des matelots. Il se poursuit avec les collections qui se sont constituées au fil des siècles par les différents directeurs du Musée. Ils ont tous souhaité que les pièces exposées soient les plus représentatives de l'histoire maritime de notre pays. Ainsi, coexistent dans les collections : les sculptures de la *Réale* ainsi que les commandes de nouvelles maquettes réalisées auprès des ateliers des ports de Brest, de Toulon ou de Cherbourg. À noter en particulier les *Panoramas* aquarellés des amiral Pâris (715 cm !), ancien directeur du Musée, des *dioramas* (dont celui de l'abattage de l'obélisque de Louxor en 1847), les bateaux-jouets ou les ex-voto (*Doue Diwal ar Vag* de **Mathurin Méheut**) qui donnent aux pièces présentées une valeur concrète.

Musée national de la Marine, la collection

Sous la direction de **Vincent Bouat-Ferlier** et **Louise Contant**  
**Snoeck**, 367 pages, 2023. 39,00 €

### Le voyage en mer La nostalgie heureuse...

Après huit années à la tête du Musée national de la Marine, **Vincent Campredon** nous livre un récit émouvant et poignant en se remémorant les grandes étapes de sa vie. « Marin un jour, marin toujours » nous dit l'adage et son récit ne fait pas exception à la règle. Les aller-retour entre son histoire et celle des objets qui l'ont bercé l'amènent à se placer dans une nostalgie constante et apaisante, ce que les Allemands nomment *Sehnsucht*, état indescriptible entre vague à l'âme et souvenirs heureux.

La figure de son père, l'amiral **Jacques Campredon**, ouvre l'ouvrage. Sa figure tutélaire le suit et le conseille. La passion de la mer est toute sa vie à la fois personnelle et professionnelle. Son histoire se mélange avec celle de la grande histoire maritime. Elle se confond avec les objets de ce musée qu'il a contribué à faire entrer dans le futur : modèles réduits, tableaux de **Joseph Vernet**, collections de toujours, collections de demain, collections d'hier que son père l'amenait voir et dont il lui parlait comme des trésors qu'imaginaient ses yeux d'enfants. Ceux du Directeur n'ont fait que confirmer ce qu'il avait pressenti alors. Le Musée de la Marine au Palais de Chaillot n'est pas uniquement le réceptacle des conservateurs des pièces depuis **Louis XV**, mais bien un programme pour le futur du septième grand continent, celui des océans. Et c'est en vrai passionné de cette mer que celui qui est à la tête du musée pour encore quelques jours fait le bilan positif du devenir du patrimoine salé que le monde nous offre à tous.



Si son voyage n'a pas été qu'une partie de plaisir, il n'en reste pas moins un appel à vivre notre moment présent comme un instant de paradis qui restera dans nos souvenirs.

*Le voyage en mer*  
**Vincent Campredon**  
Grasset, 176 pages, 2023. 18,50 €

### Histoire de la Marine nationale La grande Histoire pour les petits

Quelques mots, quelques dessins, et nous voilà plongés dans les grandes heures de la Royale. À destination des plus jeunes, mais pas seulement, l'ouvrage nous offre une vision chronologique du développement de la marine militaire française.

De la création de la Marine royale aux sous-marins nucléaires lanceurs d'engins du XXI<sup>e</sup> siècle, en passant par les corsaires, la guerre d'indépendance américaine, les grandes expéditions et les deux conflits mondiaux, découvrez la marine de l'une des premières puissances maritimes du monde et ses composantes.

Ce petit ouvrage est complété par une chronologie des principaux événements, une présentation des principales forces et unité de la Royale ainsi qu'une galerie de portraits. La version audio du livret est aussi disponible sur l'application de *Quelle Histoire* !

*Histoire de la Marine nationale*  
par **Patricia Créte**  
(en collaboration avec le **SIRPA Marine**)  
*Quelle Histoire*, Éditions « Unique Heritage Media »,  
40 pages, 2021. 5,00 €



### Le grand livre de la marine Histoire de la marine française des origines à nos jours

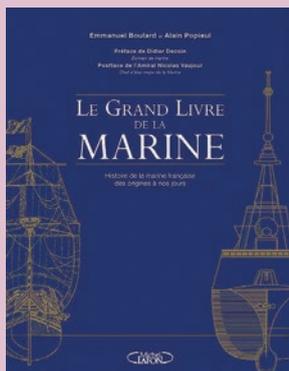
Retracer les origines de la Royale était un objectif ambitieux qu'**Emmanuel Boulard** et le commandant **Alain Popieul** réalisent de main de maître dans un bel ouvrage à la fois livre d'Histoire et livre d'images.

La marine des origines, ce n'est pas celle voulue par les Rois de France, mais celle des premiers siècles avant notre ère. L'ouvrage commence par le constat : les tribus gauloises devaient se défendre aussi bien sur terre que sur les mers. Si les peuples celtes des rives de l'Atlantique étaient connus pour leurs marines, la première flotte à s'installer sur les rives de ce qui deviendra la France est celle de l'armée romaine, prête à envahir la Bretagne insulaire, près de Boulogne-sur-Mer. C'était une flotte d'attaque, certes, mais aussi de défense contre les envahisseurs qui venaient de l'Est. Les rois mérovingiens (**Théodebert**) ou carolingiens (**Charlemagne**) avaient aussi développé des petites flottes pour se défendre des attaques normandes ou sarrasines. Mais, c'est grâce à celle de son duché de Normandie que **Guillaume Le Bâtard** envahira l'Angleterre.

La marine de la Renaissance est celle des grandes découvertes, de la conquête de l'Amérique, des premiers échanges transcontinentaux qui doivent être contrôlés. C'est ce que **Richelieu**, **Colbert** puis **Choiseul** ou **Sartine** ont voulu et réussi à mettre en place (amirautés, compagnies coloniales, inscription maritime, grandes flottes, galères, arsenaux...). Le livre n'en oublie pas pour autant les avancées techniques qui ont permis à la France républicaine de se faire sa place sur les océans du monde (tactiques navales, sous-marins, cuirassés...). Les derniers chapitres, consacrés à la Marine moderne et contemporaine, parleront plus à certains.

Une grande partie des illustrations sont issues des collections du musée de la Marine.

*Le grand livre de la marine. Histoire de la marine française des origines à nos jours*  
**Emmanuel Boulard** et **Alain Popieul** – *Michel Lafon*, 264 pages, 2023. 39,95 €



### Lieux de mémoire en France Mémoires des guerres sur le sol français

De la Révolution (le 5 mai 1789 et l'ouverture des États-Généraux) à la période contemporaine, la guerre a souvent touché le sol de France, tant en métropole que dans les colonies. Les lieux de mémoire, qu'ils soient Haut lieu de la mémoire nationale (10 défini par le ministère des Armées), nécropoles nationales (275 en France), simples lieux d'évocation d'une bataille ou musée d'histoire locale, n'en restent pas moins des lieux émouvants dont la visite rappelle aussi la place de l'homme dans les conflits.

Le *Petit Futé* met en avant 10 sites sur son site internet : le **mont Valérien et le mémorial de la France combattante** (Suresnes), le **Mémorial des guerres en Indochine** (Fréjus), le **Cimetière américain de Colleville-sur-Mer**, le **Mémorial des martyrs de la Déportation** (Paris), le **Fort des Dunes** (Leffrinckoucke), l'**Arc de Triomphe** (Paris), le **Mémorial de l'abolition de l'esclavage** (Nantes), la **tranchée des baïonnettes** (Douaumont) et le **Mémorial de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie** (Paris).



Mais c'est dans un *inventaire à la Prévert* que le guide nous emporte et dans laquelle on trouve aussi, outre les sites du Musée de la Marine de Paris et de Brest, le musée de l'Armée aux Invalides, celui de la Révolution française à Vizille ou à Saint-Ouën-des-Toits, sans oublier, en plus des mémoriaux consacrés aux deux guerres mondiales, ceux consacrés à l'esclavage ou à la Guerre de 1870. Ce n'est pas un hasard si la majorité de ces lieux se trouvent dans le Nord et l'Est de la France, lieux de batailles, de larmes et d'espoir en un futur meilleur. On peut regretter que le guide ne détaille pas les lieux de mémoire dans les départements et régions, et collectivités d'outre-mer.

*Guide Lieux de mémoire en France 2023*  
Dir. **Dominique Auzias** et **Jean-Paul Labourdette**  
*Petit Futé*, 191 pages, 2023. 13,95 €